

Controverse

Je ne puis accepter les commandements de l'Église ; c'est bien assez des commandements de Dieu.

R. 1° Les commandements de l'Église sont indirectement les commandements de Dieu, puisque Jésus-Christ a dit : " Si quelqu'un n'écoute pas l'Église, regardez-le comme un païen. "

2° L'Église tient la place de Dieu auprès de nous. Donc, il faut lui obéir comme à Dieu,

3° L'Église est une société. Or, dans toute société il y a droit de commander d'un côté et devoir d'obéir de l'autre.

4° Nier à l'Église le pouvoir de commander, c'est nier l'Église elle-même. Violier les commandements de l'Église est un aussi grand péché que violer les commandements de Dieu

A propos d'inconséquence

Mgr d'Orléans de la Motte, évêque d'Amiens, au siècle dernier, fit un jour une bien jolie réponse à une dame qui lui exposait ses inquiétudes sur l'usage du fard. Les casuistes qu'elle avait consultés, n'étaient pas d'accord, comme il arrive souvent.

" Je vous entends, madame, dit finement le prélat ; les uns vous l'interdisent absolument et vous paraissent bien sévères, je le crois ; les autres vous le permettent sans difficulté, et vous les trouvez bien relâchés, cela est juste. Pour moi qui aime qu'en toute chose on garde un juste milieu, je vous permets d'en mettre d'un côté. "

Il ne manque pas de gens dont les idées, les paroles, les actes ne sont pas moins singuliers que le visage vermillonné sur une seule joue. Ils sourient à droite et puis à gauche ; ils disent oui et non sur le même sujet à deux pas de distance ; ils sont pour vous et contre vous ; ils sourient d'un œil et pleurent de l'autre.

Si encore ces inconséquences n'étaient jamais funestes, mais seulement risibles.